

Gennevilliers, le 27/07/2016

ATTESTATION D'ASSISTANCE MEDICALE ET ASSURANCE INDIVIDUELLE

Nous, EUROP ASSISTANCE confirmons qu'un contrat d'Assistance Médicale et Assurance Individuelle a été établi pour garantir, durant son séjour d'études ou son stage :

Nom du souscripteur : Bruce PAUKER

Date de naissance du souscripteur : 23/10/1995

Numéro de contrat : 3206180225

La date de début du contrat : 28/07/2016

La date de fin du contrat : 18/12/2016

Lieu du séjour prévu : Mexique

RESUME DES GARANTIES D'ASSISTANCE SANTE:

- Frais de santé au 1er euro avec un plafond de 250 000 € maximal : hospitalisation médicale et chirurgicale, transport en ambulance terrestre, médecine ambulatoire courante, médecine alternative et traitements spéciaux, médecine préventive, optique médicale, dentaire, autres prothèses.
- Organisation et prise en charge du transport vers la France si besoin, en cas de maladie ou d'accident (avec assistance médicale si nécessaire).

RESUME DES AUTRES GARANTIES D'ASSISTANCE ET D'ASSURANCE :

- En cas de décès de l'assuré : organisation et prise en charge du rapatriement de corps et prise en charge des frais de cercueil à concurrence de 1 000 €,
- Avance de la **caution pénale** à hauteur de 15 300 €, en cas de poursuites judiciaires consécutives à un accident de la circulation. Prise en charge des **frais d'avocat** à hauteur de 3 100 €,
- Avance de fonds de 1 000 € en cas de perte, vol ou destruction des documents d'identité ou des moyens de paiement (carte bancaire...),
- Garantie Individuelle accident de voyage (si décès : 10 000 € ; si invalidité supérieure à 10 % : jusqu'à 40 000 €, selon le % d'invalidité),
- Garantie Responsabilité Civile (à concurrence de 75 000 € pour les dommages matériels incluant le risque locatif, à concurrence de 4 000 000 € pour les dommages corporels et de 12 000 € pour les dommages stages),
- Garantie pour les bagages et les effets personnels à concurrence de 1 800 €,
- Garantie pour les frais d'interruption de séjour à concurrence de 5 000 €,
- Garantie Départ différé (pénalité en cas de modification de date de départ à concurrence de 100 €).

Merci de consulter les "Dispositions Générales du contrat Evasio stages et études", ci-jointes, pour connaître le détail des garanties (description, limites et exclusions).

europ assistance

S.A. au capital de 35 402 786,00 € Siège Social : 1, promenade de la Bonnette 92230 GENNEVILLIERS 01 41 85 86 86 SIRET 451 366 405 00012

Europ Assistance

Société Anonyme au capital de 35 402 786 € □ Entreprise régie par le Code des Assurances □ 451 366 405 RCS Nanterre Siège social : 1, promenade de la Bonnette 92230 Gennevilliers □ Adresse postale : 92633 Gennevilliers cedex Téléphone : 01 41 85 86 86 □ www.europ-assistance.fr